

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Avironns, le 9 avril 2024

La ville des Avironns signe son contrat local de santé

Gérard COTELLON, directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) La Réunion, et **Eric FERRERE**, maire des Avironns et président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ont signé ce 9 avril 2024 un contrat local de santé afin de mieux répondre aux besoins de santé des habitants des Avironns.

Un levier pour améliorer la santé des Avironnais

Avec plus de 11 000 habitants, la ville des Avironns souhaite renforcer son implication dans le domaine de la santé à travers la structuration d'une politique locale de santé, formalisée dans un contrat local de santé (CLS).

Le CLS est un outil permettant de créer un **projet de santé adapté au territoire, construit dans une démarche partenariale et une approche globale des déterminants de santé**. Il contribue au déploiement territorial du Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2033 La Réunion, feuille de route de la politique régionale de santé, et à sa déclinaison en actions concrètes à l'échelon communal.

Au travers du CLS, la commune des Avironns contribue ainsi à créer un environnement favorable à la santé, au bien-être et à la qualité de vie de ses habitants.

Le diagnostic local de santé des Avironns

Le diagnostic local de santé a permis de dégager les enjeux majeurs du territoire en matière de santé et de cadre de vie. Il repose sur des données quantitatives issues du portrait de territoire de la commune des Avironns, réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS).

Les éléments suivants ont été mis en évidence :

Une offre de services limitée :

- Des densités de professionnels de santé comparables au niveau régional pour les médecins généralistes, les sages-femmes et les dentistes ;
- Aucun médecin spécialiste présent sur la commune ;

Une situation plus favorable en matière d'état de santé :

- Des taux d'inscription en affection de longue durée (ALD), toutes causes confondues, inférieurs ;
- Une mortalité générale comparable mais une mortalité prématurée plus faible ;
- Une fréquence du diabète moindre sur la commune.

Les orientations stratégiques

Le CLS constitue une feuille de route territoriale pour une période de 5 ans renouvelable.

Il est structuré autour de **5 axes stratégiques** se déclinant en programme d'actions :

Axe n°1 : Nutrition, diabète et activité physique

- Promouvoir des comportements nutritionnels favorables à la santé
- Faciliter l'accès à une pratique d'activité physique régulière et adaptée

Axe n°2 : Autonomie des personnes âgées

- Préserver le maintien à domicile
- Prévenir et retarder la perte d'autonomie des personnes âgées
- Développer l'aide aux aidants

Axe n°3 : Inclusion des personnes vivant avec un handicap

- Identifier le public et mieux prendre en compte ses besoins
- Favoriser l'articulation des acteurs pour une approche globale des personnes vivant avec un handicap
- Favoriser l'inclusion des personnes vivant avec un handicap

Axe n°4 : Santé mentale et addictions

- Prévenir les situations de souffrance psychique et de mal-être
- Favoriser le développement des compétences psychosociales
- Prévenir et repérer les comportements à risque

Axe n°5 : Santé environnementale

- Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé
- Informer et sensibiliser sur la santé environnementale
- Lutter contre les maladies à transmission vectorielle

Contacts presse

- **Ville des Aviron :**
Service Communication - Tél : 0262 38 33 38 / 06 93 03 91 42
Courriel : com@mairie-avirons.fr
- **ARS La Réunion :**
Service Communication - Tél : 0262 93 94 55 / 0692 66 61 20
Courriel : ars-reunion-communication@ars.sante.fr